

Démarche : Formulaire de demande d'inscription sur la liste départementale des psychothérapeutes - Pour les professionnels ayant obtenu un diplôme de niveau master en psychologie ou en psychanalyse (mais ne pouvant pas prétendre au titre de psychologue, et qui n'exerce pas en tant que psychanalyste)

Organisme : Pôle Ressources Humaines en Santé

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

L'utilisation du titre de psychothérapeute est régie par une législation qui prend en compte la formation, l'expérience et l'inscription au RPPS du département d'exercice.

Modalités d'obtention du titre de psychothérapeute

Par décret n°2010-534 du 20 mai 2010, et complété par l'Arrêté du 8 juin 2010, le législateur a réglementé l'usage du titre de psychothérapeute.

Depuis cette date, le professionnel souhaitant utiliser ce titre doit obligatoirement se faire enregistrer dans le RPPS (ancien répertoire ADEL) du département de sa résidence professionnelle. L'inscription sur ce répertoire est subordonnée à la validation d'une formation théorique en psychopathologie clinique de 400 heures minimum et d'un stage pratique d'une durée minimale correspondant à 5 mois effectué dans un établissement agréé.

L'accès à cette formation est réservé aux titulaires d'un diplôme de niveau doctorat donnant le droit d'exercer la médecine en France, ou d'un diplôme de niveau Master dont la spécialité ou la mention est la psychologie ou la psychanalyse.

Des dispenses de scolarité totales ou partielles sont accordées à certaines catégories de professionnels selon l'annexe du décret du 20 mai 2010 modifié par décret n°2012-695 du 7 mai 2012.

INFORMATIONS PERSONNELLES

CIVILITE

☐ Mme

☐ M.

NOM de NAISSANCE

NOM d'USAGE

PRENOM(S)

Merci de bien vouloir indiquer tous les prénoms de votre état civil.

DATE DE NAISSANCE

LIEU ET DEPARTEMENT DE NAISSANCE

Merci d'indiquer le pays de naissance.

ADRESSE POSTALE

Si vous ne résidez pas en France, ou n'avez pas d'adresse personnelle, merci d'indiquer une adresse complète avec le nom des personnes qui vous héberge.

E-mail

TELEPHONE

PROFESSION

AUTRES PROFESSIONS

Titulaires d'un Master 2 mention psychologie ou psychanalyse mais qui ne sont pas psychologues, et qui n'exercent pas en tant que psychanalystes.

PIECES JUSTIFICATIVES

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ PIECE D'IDENTITE (recto/verso)

En cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Diplôme Master 2 mention psychologie ou psychanalyse

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de validation de formation théorique (400h) et pratique (stage de 5 mois en ESMS) délivrée par un établissement de formation agréé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐

PROJET PROFESSIONNEL

Décrivez votre projet professionnel

Merci d'indiquer un lieu d'exercice (département, commune...)